

# Fraudes sociales: une inquiétante emprise criminelle

XAVIER RAUFER

Nous sommes en mars 2013. Philippe P., agent de l'Urssaf, est le responsable pour le département du Vaucluse de la lutte contre le travail illégal. À ce titre, il représente l'Urssaf au comité opérationnel départemental anti-fraudes. Un matin, Philippe P. constate que sa voiture, garée la veille devant sa résidence avignonnaise, a disparu. Il la retrouve peu après, fort abîmée, devant son bureau. Sur le volant, un carton porte ces mots *"Tire-toi vite"*. Depuis des mois, cet agent de l'Urssaf recevait des appels téléphoniques anonymes le menaçant de mort. Pire, un de ses amis lui ressemblant était roué de coups, une nuit de mai 2012, par des inconnus l'ayant appelé *"Monsieur Philippe"*. Un tel enchaînement de menaces et de coups porte un nom: c'est de l'intimidation – pratique favorite du crime organisé pour *"décourager"* les curieux ou les enquêteurs. Ainsi, depuis une prise de conscience remontant à l'année 2009, les fraudes sociales, et notamment celles à claire tonalité crimi-

nelle comme celle dont Philippe P. a été victime, font-elles l'objet d'une attention officielle plus soutenue. Laquelle a permis de constater que ces fraudes, jadis le fait de petits malins opérant seul, au pire en famille, étaient désormais incluses dans le champ d'action de bandits de toute sorte.

Exemple concret: le pillage, dans les années 2008-2010, de la Caisse nationale d'assurances vieillesse, la CNAV. Une enquête approfondie y révèle alors l'existence d'un *"aspirateur à versements"*, composé d'environ 17000 collecteurs de base. De là, en remontant les *"petits ruisseaux"* financiers, on arrive au sommet à une centaine de *"centralisateurs"* rassemblant le tout en *"grandes rivières"*, avant d'expédier à l'étranger les flux financiers massifs (plus de 30 millions d'euros en deux ans) ainsi détournés.

Dans une autre escroquerie, révélée par l'Unedic, 10 individus assurent la gérance de... 651 sociétés, des *"coquilles vides"* servant à leur tour à commettre de multiples escroqueries sociales (exposées plus bas). Or comment faire opérer de concert des milliers d'individus, sans organisation – dans les cas évoqués – com-

munautaire? Le travail d'enquête révèle ensuite que sont à l'œuvre des *"réseaux de filières d'immigration clandestine et de travail illégal"*, opérant à la fois de l'étranger vers la France (migrations illicites) et de la France vers l'étranger (flux financiers frauduleusement soustraits à diverses caisses sociales).

Pour l'année 2010, l'estimation officielle est que, dans leur ensemble, les fraudes sociales représentant un montant de 8 à 10 milliards d'euros. Mais c'est en réalité bien plus, comme le montre en mai 2011 le rapport du député Dominique Tian, selon lequel, au minimum, la fraude sociale s'élève à 20 milliards d'euros (estimations pour l'année 2009):

- Revenu Minimum d'Insertion (RMI, devenu depuis le RSA), plus aides au logement et arrêts maladie: environ 5 milliards d'euros de fraudes,

- Branche famille de la Sécurité sociale: quelque 200000 fraudeurs, pour un montant détourné compris entre 540 et 808 millions d'euros (soit de 0,91 à 1,36 % de l'ensemble des versements des Caisses d'allocations familiales).

Peu de chose, alors? Pour 2009, l'année analysée en profondeur, ces 20 milliards évaporés ne représentent en effet que 5 % du budget global de la Sécurité sociale, dans un pays où le total des prestations sociales versées dépasse les 600 milliards d'euros (par an...).

Non. Car selon les analyses croisées des contrôleurs du fisc, de la *"Sécu"* et des douanes, les trois quarts de la fraude sociale proviennent du travail au noir, pratique qui entraîne en cascade toutes sortes de nuisances criminelles: appels d'air migratoires clandestins,

racket, sans oublier l'explosion du nombre des indispensables faux documents: faux permis de conduire... cartes Vitale... cartes d'identité, etc.

De plus, les sommes récupérées par des structures criminelles sur des organismes sociaux pris pour des vaches à lait, donnent à ces réseaux une assise financière régulière, un *"fonds de roulement"* précieux pour des individus sinon réduits aux *"coups"* (braquages, livraisons de drogue, etc.) par nature irréguliers et aléatoires.

En outre, ces fraudes sociales sont d'une infinie variété: versements de prestations sociales indues (avec faux certificats d'accident du travail); fraudes aux cotisations; sociétés fantômes, mais légalement immatriculées, émettant des bulletins de salaire fictifs permettant de toucher des indemnités de chômage et de commettre des escroqueries au crédit; fausses ordonnances et actes médicaux surfacturés pour patients nomades (donc difficiles à contrôler) dotés de domiciliations fictives; omissions ou fausses déclarations (RSA, aides au logement, allocations familiales, etc.); falsifications de dossiers avec complicités médicales; reconnaissances frauduleuses de paternité et polygamie, etc.

Selon le rapport Tian *"des organisations très structurées se sont développées pour exploiter l'une des failles du système"*. Or de telles failles, il y en a beaucoup, vu la multiplicité des caisses – au total, plus de 90 organismes et plus de 65 millions d'assujettis.

Depuis le printemps 2012, il existe pour coordonner et contrôler peu ou prou tout cet édifice social, un Répertoire national commun de la

protection sociale (RNCPS). Mais que peut-il si derrière, des enquêtes et la justice ne prennent pas le relais?

Or depuis l'an passé, on sent que l'effort de contrôle accompli jusqu'en 2012 s'atténue. Et même récemment, d'inquiétants signes positifs ont été envoyés aux fraudeurs, là encore par la justice. En septembre 2014, dans les Alpes Maritimes, les auteurs (médecins et patients fictifs) d'une fraude de 618000 euros étaient soi-disant *"condamnés à des peines de prison"*. Mais, précisait sur-le-champ le tribunal correctionnel: *"aucun des escrocs n'a été écroué"*. À coup sûr, un encouragement pour les fraudeurs à persévérer.

Les trois quarts de la fraude sociale proviennent du travail au noir, pratique qui entraîne en cascade toutes sortes de nuisances criminelles: appels d'air migratoires clandestins, racket, sans oublier l'explosion du nombre des indispensables faux documents